

LA FILIÈRE TOURISME ET ART DE VIVRE



La filière tourisme/art de vivre regroupe les entreprises de restauration, d'hébergement touristique, de location et d'activités culturelles, sportives, de loisirs (y.c nautisme et plaisance), de transport de voyageurs liés au tourisme, ainsi que des entreprises de la mode bénéficiant d'une identité territoriale et une majeure partie de « l'économie créative ».

LES TENDANCES STRUCTURELLES ET LES GRANDES MUTATIONS EN COURS

Les activités touristiques, qui représentent près de 7% du PIB français, irriguent une large partie des régions françaises. Elles sont l'une des rares activités à permettre le maintien de l'emploi sur les territoires et à compenser, au moins partiellement, les tendances lourdes de concentration-désertification de l'emploi. Cette caractéristique s'explique en partie par le poids prépondérant des TPE dans la filière.

Avec 237 000 entreprises et près de 2 millions d'emplois directs et indirects, la filière recouvre de nombreux secteurs d'activité (l'hôtellerie, la restauration, le transport, les loisirs, la culture...). L'hôtellerie et la restauration accaparent à eux seuls, l'immense majorité des effectifs (800 000 emplois). Très loin derrière, les employés de parcs de loisirs sont environ 53 000.

Si la France se positionne toujours parmi les premières destinations touristiques mondiales, le tourisme français n'en demeure pas moins confronté à une concurrence de plus en plus rude. En quelques années, elle a ainsi été reléguée au 7^{ème} rang en termes de « compétitivité touristique », derrière la Suisse ou l'Allemagne.

Pour autant certaines évolutions sociétales, technologiques ou encore institutionnelles peuvent se révéler être de véritables opportunités de développement pour la filière :

- **Nouveaux produits** : hébergements insolites, activités communes entre Français et étrangers, accompagnement par des photographes professionnels, voyages spirituels, activités destinées aux familles monoparentales... ;
- **Nouvelle organisation** avec le développement de coopérations entre les acteurs locaux ;
- **Nouvelles technologies numériques** : e-tourisme, m-tourisme (usage des technologies mobiles dans le tourisme), objets connectés mais aussi automatismes et robotique pour l'accueil, l'animation, le service...





PHOTOGRAPHIE DE LA FILIÈRE À L'ÉCHELLE DES BOUCHES-DU-RHÔNE



CONSTATS CLEFS

12 954
ENTREPRISES
EMPLOYEUSES

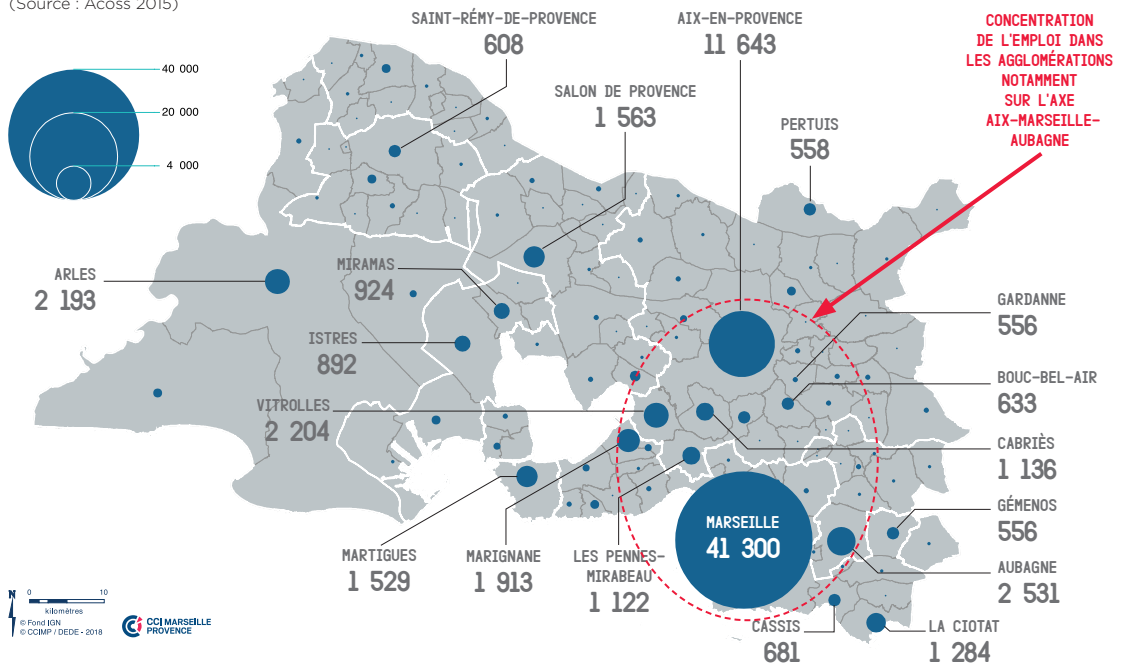
82 489
EMPLOIS SALARIÉS

Selon les secteurs sélectionnés pour l'étude, la filière dans le département compte **12 954 entreprises employeuses et 82 489 emplois salariés** avec :

- Une filière concentrée sur l'axe Aix-Marseille-Aubagne ;
- Des bassins d'emplois secondaires : Arles, Salon-de-Provence, La Ciotat, Martigues... ;
- Une forte proportion de petites unités employeuses (de 1 à 9 salariés) ;
- Très peu d'entreprises de plus de 250 salariés.

RÉPARTITION SUR LE DÉPARTEMENT DES EMPLOIS DE LA FILIÈRE ART DE VIVRE ET TOURISME

(Source : Acooss 2015)



NOMBRE D'ENTREPRISES EMPLOYEUSES



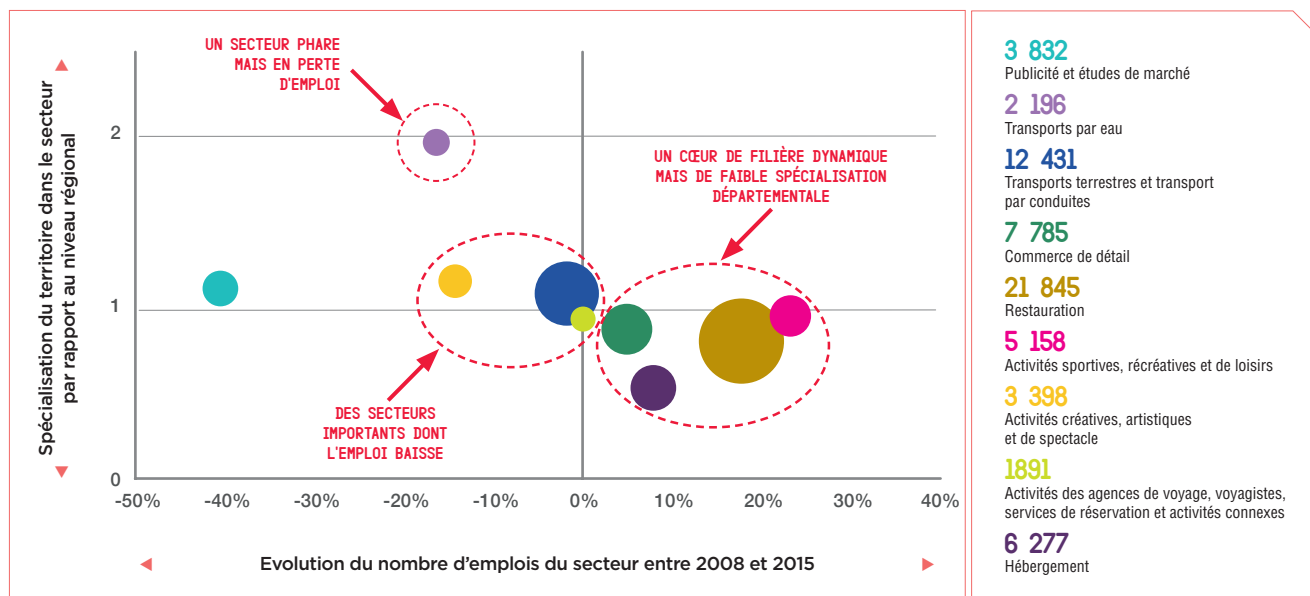
Le tourisme est un secteur en très fort développement. Il est porté, notamment, par la réussite emblématique de Marseille-Provence Capitale Européenne de la Culture 2013, l'essor de la croisière et d'importants investissements dans le tourisme d'affaire et l'hôtellerie.

C'est aussi un puissant vecteur d'entraînement de l'économie : 1 emploi créé dans les activités touristiques génère de 1 à 1,5 emplois dans des secteurs tels que le commerce, les services publics, la santé...



LES TENDANCES, ENJEUX ET PERSPECTIVES EN TERMES D'EMPLOI ET DE COMPÉTENCES

TENDANCES SUR LA PÉRIODE 2008 - 2015



Sur le plan de l'emploi, les principaux constats sur la période 2008 – 2015 sont les suivants :

- **Des évolutions variées en termes d'emploi selon les secteurs (perte ou création).**
- **Des secteurs dominants sur le plan de l'emploi** mais de faible spécialisation départementale ont connu des progressions significatives de leurs effectifs : hôtellerie, restauration, activités récréatives, sportives et de loisirs...
- **Les secteurs liés aux activités créatives et artistiques, aux spectacles ont perdu des effectifs.**

ENJEUX ET PERSPECTIVES

Le secteur du tourisme est pleinement impacté par la digitalisation des services et les nouveaux modes de consommation.

Les métiers les plus touchés par la révolution numérique sont ceux de la conception et de la vente de séjours : aujourd'hui, plus de 66% des voyages sont réservés par Internet. Les sites de réservation en ligne ont empiété sur les activités traditionnelles des chefs de produits, des conseillers voyages et des agents de réservation, qui, chez un tour-opérateur ou en agence de voyage, assemblent des prestations (vol, hébergement, excursions...), composent des offres de séjours et les commercialisent. La tendance est ainsi plutôt à la réduction des effectifs pour les professionnels qui conçoivent et commercialisent les voyages.

En parallèle :

- de nouveaux métiers font leur apparition : responsable webmarketing ou animateur numérique de territoire, en charge de la promotion sur Internet et sur les réseaux sociaux d'un lieu ou d'une offre de séjours. Mais aussi le *yield manager*¹, qui pour augmenter le chiffre d'affaires, fait varier les tarifs en fonction du volume de réservations.
- d'autres métiers déjà plus ou moins existants mais encore informels font l'objet d'une reconnaissance croissante : animateurs spécialisés, vendeurs aux compétences fortes en informatique multimédia-cybermarketing, responsables qualité, responsables environnement, responsables sécurité, responsables bien-être...
- et certains métiers traditionnels demeurent notamment dans l'accueil, l'animation ou l'accompagnement : agent d'accueil d'offices de tourisme, animateur nature dans les parcs naturels, guide conférencier dans les musées...

1/ Le « manager des revenus », chargé de la rentabilité de l'entreprise et de l'optimisation du chiffre d'affaires.

PLUS DE
66%
DES VOYAGES
SONT RÉSERVÉS
PAR INTERNET



A noter également une des caractéristiques structurelles de l'emploi de la filière : 25 % des emplois sont saisonniers. Ce constat ajouté au faible niveau de qualification requis et au sentiment de ne pas pouvoir faire carrière, nuit à l'attractivité des métiers de la filière.

Pourtant, ceux-ci ont un rôle privilégié à jouer dans l'insertion professionnelle des jeunes et des demandeurs d'emploi faiblement qualifiés, dans ce secteur où l'acquisition des compétences passe encore largement par la transmission de savoir-faire et l'expérience, plus que par les diplômes.

BESOINS DES ENTREPRISES ET ENJEUX POUR LE DÉPARTEMENT

ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES À LA FILIÈRE (Sondage employeurs)

Le recrutement dans la filière est comparable aux autres filières stratégiques et aucune difficulté spécifique n'est ressortie du sondage.

Dans les prochaines années, les entreprises recruteront comme les autres filières, mais de manière plus importante à l'échelle locale.

ATTENTES DES EMPLOYEURS (Entretiens d'acteurs)

Pour aider à leur développement dans les Bouches-du-Rhône, les entreprises de la filière attendent des acteurs institutionnels une meilleure information sur les mesures pour l'emploi et les contrats aidés. Et de manière plus spécifique à leur activité les attentes les plus importantes portent sur :

- L'attractivité, la réputation (dont e-réputation) de la destination 13 : qualité, authenticité, évènementiels...
- La valorisation des métiers,
- La défense de la valeur et du patrimoine « Provence » et son authenticité.

ENJEUX POUR LE DÉPARTEMENT

- 1** **Soutenir sur le plan de l'activité et des emplois les secteurs des industries culturelles et créatives,** des arts et du spectacle (rayonnement départemental, cohésion...)
- 2** **Renforcer l'attractivité du territoire** (accessibilité, culture, patrimoine, évènementiel, animation touristique, hébergement...)
- 3** **Développer les actions/dispositifs/services pour les actifs aux statuts et/ou postes particuliers** (saisonniers, postes aux horaires décalés, ...)
- 4** **Soutenir le « made in Provence/Camargue » et les activités « piliers »** (croisières, affaires, culture et sport...)

Sources : • Acoess 2015 (traitement CCIMP - Amnyos) • Sirene 2016 (traitement CCIMP - Amnyos) • Le tourisme, « filière d'avenir ». Développer l'emploi dans le tourisme, Conseil National du Tourisme, 2013 • ONISEP • Proposition d'intervention, Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la préfiguration d'une ADEC prescrite dans le Contrat de Destination « Autour du Louvre Lens », pour le compte de l'ADRT Pas-De-Calais, Amnyos Groupe, 2016 • Aix-Marseille-Provence 2030, Le grand dessin économique pour réussir la métropole, CCIMP, 2015